



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 18

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 16 Décembre 2020 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Pascal FOUQUET, Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Sophie GRZELAK, Anthony SARTORI, adjoints, Michel D'AMORE, Claire DANDA, Joëlle FRIEDRICH, Aurélie GUILHEM, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Sophie RIGHETTI, Rémi SCHAEDEGEN, Virginie TOTH, Pierre WAGNER, Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

Membres absents excusés : Sandrine HELES, *conseillère municipale*

Convocation du 10/12/2020 – Affichée le 10/12/2020

Assistait à la réunion avec voix non délibérative : Laurent SACCHET, conseiller municipal suppléant.

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

1. ADHESION DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E.)

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE de la Moselle, Association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte local.

Il mandate M. le Maire pour représenter la Commune aux Assemblées Générales de l'Association.

2. AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 4 LOGEMENTS A BURE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer l'Avenant au Marché, lot 3 Plâtrerie, des travaux d'aménagement de 4 logements dans l'ancienne école maternelle de BURE, pour un montant supplémentaire de 2 700 € HT.

3. PERSONNEL COMMUNAL – RENOUELEMENT D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Le Conseil Municipal ACCEPTE ET AUTORISE LE Maire à signer avec Pole Emploi le renouvellement du Contrat Unique d'Insertion concernant un salarié de la Commune, pour une période de 6 mois.

4. INTEGRATION DE VOIRIE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide, sous réserve que toutes les conditions soient remplies, d'intégrer dans le domaine privé communal, les voiries du lotissement privé « Le Clos de la Grande Terre » à TRESSANGE LUDELANGE, réalisé par la SARL « Saveurs Charolaises ».

5. INSTAURATION D'UNE TAXE D'AMENAGEMENT PAR SECTEURS

Considérant que le taux de la part communale de la taxe d'aménagement peut être augmenté dans certains secteurs, si la réalisation de travaux de voirie ou de réseaux ou la création d'équipement publics sont rendus nécessaires pour admettre des constructions,

Le Conseil Municipal décide d'instituer, sur les secteurs qui seront concernés, un taux de T.A. de 10 %.

6. OPERATIONS IMMOBILIERES

Le Conseil Municipal prend acte des informations données par le Maire sur les opérations immobilières en cours d'instruction. L'immeuble sis 11 rue J.B. Charcot à BURE, dont l'étage est vacant, sera estimé par les Domaines en vue de sa vente, dès que le rez-de-chaussée aura été libéré par son occupant.

La propriété GAUCHEY, rue Le Nôtre à BURE, présente un intérêt pour la Commune en vue d'y implanter un « Pôle Séniors » et d'y créer une réserve foncière.

Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable à ces opérations et charge le maire d'engager les négociations nécessaires à la réalisation de ces projets.

Le Conseil Municipal décide de vendre une parcelle à bâtir d'une contenance de 3a 93ca, au prix fixé par les Domaines, Ruelle des Lilas à LUDELANGE.

7. TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions formulées par le Groupe de travail chargé de l'implantation d'un espace jeux dans le lotissement des Arbrisseaux. En raison de la survenue d'imprévus de sol, le dossier fera l'objet d'un prochain réexamen.

Les travaux de voirie définitive du lotissement « Les Arbrisseaux IV » ont été chiffrés. Ils s'élèvent à 780 000 € TTC et feront l'objet d'une procédure de marché début 2021.

8. CREATION D'UNE POLICE PLURI COMMUNALE

Le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'avancement du dossier de création d'une Police Pluri-Communale comprenant les six communes du Pays-Haut adhérentes à la Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville ».

Demeurant favorable au projet, le Conseil Municipal s'interroge sur sa pérennité si plusieurs communes venaient à se désister.

9. LOYERS ET CHARGES DISPENSAIRE FILIERIS

Le Conseil Municipal fixe le montant des charges, pour l'année 2020, à facturer à FILIERIS pour l'occupation du dispensaire de BURE.

D'autre part, il fixe le loyer des locaux pour l'année 2021.

10. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
- Chasseurs – Incivilités en forêt
- Visite de la centrale nucléaire de CATTENOM.

Séance levée à 20h30

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 27 Janvier 2021.

TRESSANGE, le 18 Décembre 2020
Le Maire,

Denis **SCHITZ**